

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **Cinquante mois d'occupation allemande** (Volume 2 : 1916) du

VENDREDI 4 FÉVRIER 1916

Nous avons une bonne affiche ce matin, qui déride les plus moroses :

« Depuis l'installation des tribunaux de campagne, il a été prononcé 3.315 condamnations et 3.342 acquittements (dont 2.850 par l'arrêt des poursuites).

En présence de ces chiffres, d'où il résulte que le nombre des acquittements dépasse celui des condamnations, les profanes eux-mêmes devront reconnaître que les tribunaux allemands rendent leurs arrêts sans aucun parti pris. »

Les profanes, au bon sens desquels M. von Bissing s'adresse, ne voient dans cette statistique qu'une chose : c'est que la moitié des gens arrêtés en Belgique le sont sans motifs. Des milliers ! Et il faudrait admirer ce régime !